

Bernard Vincent

**L'INQUISITION ET L'ISLAM****Résumé :**

Analyse de la situation socio-religieuse sur la Péninsule ibérique au XVI<sup>e</sup> siècle concernant les musulmans et leurs descendants convertis, ceux-la souvent soupçonnés de crypto-islam. L'auteur attire l'attention sur les nuances des notions et des caractérisations en usage sur le territoire en question. Aussi, l'article pourrait être considéré comme une percée dans la littérature sur le sujet abordé.

**Mots clés :** inquisition, islam, Morisques, renégats, conversion, exil

**Povzetek:**

Analiza razmer na Iberskem polotoku v 16. stoletju, zlasti obravnavanj in usod nuslimanov ter njihovih spreobrnjenih potomcev, velikokrat osumljenih kryptoislama. Avtor opozarja na niansiranost pojmov in karakterizacij na obravnavanem ozemlju. Članek imamo lahko tudi za pogled v literaturo o obravnavani temi.

**Ključne besede:** inkvizicija, islam, Moriski, odpadniki, spreobrnitev, izgon

Il a été beaucoup écrit sur la manière dont l'inquisition a envisagé et résolu ses relations avec l'islam. Dans les années 1970 et 1980 de nombreux chercheurs ont tenté d'aborder la question morisque à partir des sources inquisitoriales. On a ainsi sollicité les relations de cause – ce beau document sériel, homogène et pratique – pour étudier les morisques relevant du tribunal de Cuenca, ceux soumis au tribunal de Llerena, au tribunal de Murcie, etc.<sup>1</sup>. Un travail de synthèse dès lors envisageable fut publié en 1990 sous la direction de Louis Cardaillac<sup>2</sup>. Des travaux postérieurs ont affiné le tableau alors présenté mais sans l'altérer sensiblement. En revanche, la dernière décennie a été marquée par l'émergence d'enquêtes portant sur la catégorie distincte des renégats. Coup sur coup, trois livres ont vu le jour, un en Italie et deux en France<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Mercedes Garcia-Arenal, *Inquisición y moriscos. Los procesos del Tribunal de Cuenca*, Madrid, 1978; Julio Fernández Nieva, *La Inquisición y los Moriscos Extremeños (1585-1610)*, Badajoz, 1979; Rafael Carrasco, «La inquisición de Murcia y los moriscos (1560-1615)», *Areas*, no. 14, *Moros, Mudéjares y Moriscos*, 1992, pp.109-114.

<sup>2</sup> *Les morisques et l'inquisition* (dir. Louis Cardaillac), Paris, 1990.

<sup>3</sup> Bartolomé et Lucile Bennassar, *Les Chrétiens d'Allah, l'histoire extraordinaire des renégats (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1989; Anita Gonzalez Raymond, *La Croix et le Croissant, les Inquisitions du Sud face à l'islam, 1500-1700*, Paris, 1992; Lucetta Scaraffia, *Rinnegati*, Roma-Bari, 1993.

Ce rappel historiographique a évidemment pour but de signaler les acquis les plus importants en la matière mais tout autant leurs limites. Et tout d'abord la principale d'entre elles, à savoir le fractionnement des approches. Longtemps le problème des relations entre chrétienté et islam dans l'espace ibérique a été pensé uniquement dans sa dimension morisque, complexe, haletante et douloureuse, n'a cessé de tenir en alerte tous les acteurs du monde méditerranéen d'un large XVI<sup>e</sup> siècle.

En effet, entre 1502, date de l'édit enjoignant les musulmans (ou *mudejares*) de la Couronne de Castille de choisir entre la conversion au christianisme ou l'exil, et 1609, date de l'édit d'expulsion de tous les habitants d'Espagne descendants de *mudejares* et soupçonnés d'être des crypto-musulmans, s'est écoulé un long temps de tensions, de négociations et de conflits où, à de nombreuses reprises, l'histoire intérieure espagnole et histoire internationale. D'où l'impression souvent partagée que le phénomène morisque rendait compte à lui seul de toutes les relations empire espagnol-islam.

Le vocabulaire utilisé par les documents du XVI<sup>e</sup> siècle contribuait à renforcer ce sentiment somme toute rassurant. Le mot *morisco* est polysémique. Si dans les terres de la Couronne de Castille et de la Couronne d'Aragon, y compris les Baléares, il désigne bien les Espagnols d'origine musulmane, il n'a pas même sens aux Canaries et au Portugal. Les *moriscos* canariens qui constituaient une part importante de la population étaient des nord-africains pour la plupart capturés lors d'opérations de razzias réalisées sur le continent par des habitants des îles. Une minorité s'était installée volontairement dans l'archipel pour échapper aux conditions difficiles de leur zone d'origine<sup>4</sup>. De même les *moriscos* portugais tels qu'ils apparaissent dans les registres inquisitoriaux de Lisbonne, de Coimbra et d'Evora représentaient, comme le rappelait Ahmed Boucharb «un élément étranger venu du Magreb, de l'Inde, du Soudan occidental, de la Turquie et enfin d'Espagne»<sup>5</sup>.

Dans ces conditions l'intérêt récemment prêté aux renégats traduit un approfondissement décisif des relations chrétienté-islam. Et il n'est pas dénué de signification que l'un des chercheurs s'étant engagé dans cette voie, Anita Gonzalez, ait d'abord voulu étudier le milieu morisque dans les îles de la Méditerranée (Baléares, Sicile, Sardaigne). Mais les relations de cause inquisitoriales, base de son travail, se sont révélées pauvres en mentions de morisques alors que les renégats y pullulaient. Et ceux-ci apparaissent nombreux dans le ressort de bien d'autres tribunaux inquisitoriaux. Il est désormais impossible de les oublier.

Cependant on s'est pour le moment contenté de juxtaposer morisques et renégats. Un exemple très illustratif est fourni par l'article que Rafael Carrasco a consacré aux morisques face à l'inquisition de Murcie<sup>6</sup>. Dans un tableau fouillé, l'auteur présente les différents

<sup>4</sup> Luis Alberto Anaya Hernández, «La religión y la cultura de los moriscos de Lanzarote y Fuerteventura a través de los procesos inquisitoriales», in: *Métiers, vie religieuse et problématique d'histoire morisque* (dir. Abdeljelil Temimi), Zaghuan, 1990.

<sup>5</sup> Ahmed Boucharb, «Convictions religieuses et vision de Dieu chez les morisques du Portugal», in: *Religion, Identité et Sources Documentaires sur les Morisques Andalous* (dir. Abdeljelil Temimi), Tunis, 1984, tome I, p. 67.

groupes de morisques du district, les *naturales* ou originaires du royaume de Murcie, les valenciens et les grenadins. Il y adjoint la catégorie des esclaves qui, nous est-il dit en note, sont des «moros de allende». Et puis rejetés en bout de tableau, comme en marge, les renégats sont enfin mentionnés. Il est temps me semble-t-il de combiner l'approche qui a prévalu depuis trente ans et qui a consisté à fragmenter les catégories ayant trait à l'islam et à les isoler, avec une autre inexplorée qui voudrait toutes les prendre en compte et par là tenter d'évaluer ce qu'a représenté l'islam pour la société chrétienne des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles et, plus particulièrement, dans l'activité et l'imaginaire du monde inquisitorial.

La démarche est d'autant plus nécessaire que l'on a d'ordinaire tendance à relativiser fortement la place de l'islam en la matière. A parcourir la bibliographie, une conclusion s'impose assez vite: l'inquisition a moins traqué les manifestations d'adhésion à l'islam que celles relevant du judaïsme ou les écarts du peuple vieux-chrétien. Au vu des chiffres produits, cela ne fait pas de doute mais quel contenu les chercheurs ont-ils donné à la catégorie *mahométisme* et, si tel est le cas, comment interpréter l'engagement mesuré du Saint-Office en cette matière?

Revenons un moment sur l'activité de l'inquisition dans le long terme. L'ouvrage collectif dirigé par Bartholomé Bennassar a eu, entre autres mérites, celui de dégager quatre temps. Le premier de 1480 à 1525 a été indéniablement celui de la chasse aux judaïsants<sup>7</sup>. Le deuxième, aux contours chronologiques plus flous (la période 1525-1560 est mal cernée) a vu l'institution adopter deux modèles, l'un ayant pour axe le délit du mahométisme, l'autre celui des propositions hérétiques, blasphèmes et sacrilèges. Il prend fin au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Pendant le troisième temps (1615-1700), les tribunaux poursuivent principalement les propositions et le judaïsme. Le dernier, le XVIII<sup>e</sup> siècle, est tout entier dominé par les propositions. Ainsi l'islam n'aurait vraiment préoccupé l'inquisition qu'entre 1560 et 1615 (dès 1540 pour l'Aragon *stricto sensu*) et cette période serait celle de la crise aiguë du phénomène morisque.

En 1990 la conclusion des auteurs du livre, les *morisques et l'inquisition* allait dans le même sens<sup>8</sup>; Le (Saint-Office) «parant au plus pressé, respecte la hiérarchie des phobies espagnoles, la peur de l'Islam passe après celle du protestant et du juif» ou bien «l'importance de l'activité antimorisque est relativement limitée». Des travaux encore plus récents ont eu tendance à renforcer ces convictions. Rafael Carrasco établit le nombre d'affaires instruites par le tribunal de Murcie entre 1560 et 1615 et concernant des morisques à 28 % de l'ensemble. Son commentaire est

<sup>6</sup> Rafael Carrasco, *op. cit.*, p. 110.

<sup>7</sup> Bartolomé Bennassar, *L'Inquisition espagnole, XVe-XIXe siècle*, Paris, 1979.

<sup>8</sup> *Les morisques et l'inquisition, op. cit.*, p. 329.

sans appel «le tribunal doit être inclus parmi ceux peu impliqués dans la répression de l'islam péninsulaire».

Si nous nous intéressons aux renégats, le constat est encore plus clair; bien que leur histoire ait été faite à partir des sources inquisitoriales, ils y figurent en petit nombre. Bartolomé et Lucile Bennassar en ont identifié 1550 répartis entre près de vingt tribunaux de district. Moins d'une centaine en moyenne par tribunal pour une période d'un siècle et demi (1550-1700)! De son côté, après avoir étudié minutieusement le cas des renégats des Baléares, de Sardaigne et de Sicile jugés par l'inquisition (232, 106 et 630 respectivement, soit toujours moins de 20 % des causes enregistrées), Anita Gonzalez s'étonne à juste titre des miettes que représentent les procès de renégats dans le ressort du tribunal de Valence. Ils sont au nombre de 69 instruits entre 1566 et 1700. Et l'auteur de conclure «il est surtout vrai que le tribunal a fort à faire ailleurs, fort à faire à essayer de régler son compte à son véritable ennemi intérieur»<sup>9</sup>. Les morisques sont de la sorte une fois de plus désignés.

Malgré les apparences, le dernier mot n'a pas été dit. Il faut d'abord réviser les chiffres en prenant en considération toutes les causes de mahométisme. L'exemple du tribunal de Grenade nous servira de guide. Dans le livre *Les morisques et l'inquisition*, j'avais montré qu'entre 1572 et 1590 les nouveaux-chrétiens avaient constitué 42,4 % de l'ensemble des condamnés de ce district<sup>10</sup>. Or si l'on prend en compte toutes les personnes ayant eu une relation étroite à l'islam, le pourcentage atteint 60,1 %. Dès lors mon commentaire de 1990 indiquant que les Morisques poursuivis et condamnés devenus quantité négligeable après 1580 est insuffisant et induit en erreur. Une fois les morisques absents, les inquisiteurs grenadins ne cessent de porter leurs regards vers l'islam incarné par des individus relevant d'autres catégories. Il y a parmi eux des renégats mais aussi des *berberiscos*, la plupart esclaves, mais pas toujours, et sans doute assimilables à ces *moros de allende* dont il est question dans les états du tribunal voisin de Murcie. Dans ce dernier la situation est peu différente de celle du district de Grenade. Si entre 1560 et 1615 les morisques représentent un peu plus de 23 %, tous les coupables de mahométisme constituent 38 % des victimes du tribunal. Mais, au vu des lacunes documentaires, Rafael Carrasco considère que la part de l'islamisme a été sous-évaluée<sup>11</sup>. Dans ces conditions, elle pourrait être proche de 45 %. On peut dès lors affirmer, en renversant la phrase citée plus haut, que le tribunal murcien a été très impliqué dans la répression de l'islam.

Les considérations précédentes m'amènent à dessiner un nouveau bilan de l'activité inquisitoriale face à l'islam. Il faut s'en tenir à la période 1550-1700 car

<sup>9</sup> Anita Gonzalez Raymond, *Inquisition et société en Espagne. Les relations de cause du tribunal de Valence (1566-1700)*, Besançon, 1996, p. 110.

<sup>10</sup> Bernard Vincent, «Le tribunal de Grenade», in: *Les morisques et l'Inquisition*, op. cit., p. 200-201.

<sup>11</sup> Rafael Carrasco, op. cit., p. 109.

les crypto-musulmans de tous types sont rarissimes tant avant qu'après. À l'intérieur du siècle et demi qui nous occupe, deux temps doivent être distingués de part et d'autre des années 1610-1615, dates de l'expulsion des morisques. Entre 1550-1610 les principales cibles sont bien les descendants des musulmans espagnols convertis au début du siècle pour ceux relevant de la Couronne de Castille, dans les années 1520 pour leurs coreligionnaires de la Couronne d'Aragon. Les documents les appellent *moriscos*, *originarios*, *mudejares*, *tagarinos* (pour les aragonais), *granadions*, *valencianos*. Ils apparaissent évidemment nombreux dans les registres des districts à forte population morisque: Saragosse, Valence, Grenade. Là ils représentent en moyenne les trois quarts des victimes des tribunaux<sup>12</sup>. Mais ils côtoient dans les geôles d'autres personnes soupçonnées de *mahoméanisme*, renégats qui sont soit des chrétiens qui ont embrassé l'islam et sont revenus volontairement ou involontairement en terre chrétienne, soit des musulmans originaires d'Afrique du Nord ou de Turquie, qui ont été convertis de gré ou de force. Parmi ces derniers beaucoup sont esclaves, mais pas tous.

Inquisiteurs de Saragosse, de Valence et de Grenade (ceux-ci jusqu'en 1570) se sont alors peu intéressés aux renégats sans jamais tout à fait les oublier. En revanche leurs collègues de Lisbonne, d'Evora, de Séville, de Murcie, de Sicile, de Sardaigne, de Majorque les ont davantage surveillés. Dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle se dégage une zone inquisitoriale de frontière avec l'islam qui va de Lisbonne à Saragosse, comprend les îles de la Méditerranée occidentale et sans doute aussi le royaume de Naples. Les tribunaux situés au nord-ouest de cette ligne connaissent peu ou méconnaissent l'islam. Bien sûr les morisques des districts de Cuenca ou de Tolède ont eu à souffrir énormément des poursuites inquisitoriales mais en chiffres absolus ils comptent assez peu: 300 procès à Cuenca, 350 à Tolède encore environ entre 1570 et 1610.

Les problèmes de frontière ne disparaissent pas en 1610 ou en 1615. La course chrétienne ou barbaresque continue à amener sur toutes les rives des cohortes de captifs que l'on tente ou de convertir ou de faire revenir à leur foi d'origine chrétienne recensés par leurs soins représentent à peine 0,5 % des renégats de la période 1550-1700. Et qu'en est-il dans l'autre sens? Combien de musulmans réduits en esclavage et pour beaucoup baptisés? Ils auraient été 10 000 à Naples vers 1600, des milliers à Valence ou Malaga<sup>13</sup>. D'autres moins nombreux bien sûr étaient tentés par la vie de l'Autre, convaincus de trouver des conditions meilleures ou tentés par une existence plus aventurière. Au total des centaines de milliers de personnes sûrement plus d'un demi-million ont franchi la limite incertaine et fluctuante qui séparait chrétienté et islam.

<sup>12</sup> *Les morisques et l'inquisition*, op. cit., p. 339.

<sup>13</sup> Alessandro Stella et Bernard Vincent, «L'Europe, marché aux esclaves», *L'Histoire*, no. 202, 1996, pp. 64-70.

A en croire les relations de cause, l'inquisition n'a cessé d'être attentive à ces mouvements. Il est curieux de noter que les procès pour mahoméanisme après 1610 représentent de 15 à 30 % de l'ensemble des affaires jugées par les tribunaux frontaliers, comme s'il existait un seuil de vigilance; les 188 procès valenciens constituent 16,7% du total entre 1616 et 1700; les 145 procès sardes 18,9 % entre 1570 et 1679; les 716 procès majorquains 28,8 % entre 1580 et 1700; les 373 procès grenadins 19,8 % entre 1600 et 1700, mais dans ce dernier cas la vague d'arrestations morisques de la première décennie vient sensiblement gonfler les effectifs<sup>14</sup>. Nous n'avons pas de statistiques pour Murcie mais nous savons qu'au XVIIe siècle *berberiscos*, français, italiens, portugais et anglais, tous renégats, ont constitué un contingent de plusieurs centaines de personnes incarcérées.

Il semble que l'activité des divers tribunaux ait été soutenue dans ce domaine jusque vers 1640 en général et même 1660 aux Baléares. Au delà des ces dates le repli est certain et peut-être plus prononcé que celui de la moyenne générale des tribunaux. Il n'empêche, on ne peut limiter le face à face inquisition-islam au seul phénomène morisque et à la seule époque 1540-1610 et on doit davantage s'interroger sur les raisons de l'intensité ou de la faiblesse de la répression inquisitoriale anti-islamique. Anita Gonzalez a en effet raison de s'étonner de l'étroitesse du milieu renégat condamné par le tribunal de Valence. 69 pauvres individus en un siècle et demi, c'est bien peu au regard de la masse des individus ayant franchi la frontière religieuse à un moment ou à un autre. Souvenons-nous que Bartolomé et Lucile Bennassar ont fait une remarque identique. Les 1550 personnes de leur dossier ne sont que la toute petite pointe d'un iceberg renfermant 300 000 personnes. Quelle signification donner à ce mince échantillon? Le zèle inquisitorial était-il modéré? Ou bien l'institution manquait-elle de moyens nécessaires aux poursuites. Ou bien encore avait-elle d'autres priorités?

On serait tenté de répondre par l'affirmative à toutes ces questions sans être pour autant certain de cerner les vraies raisons d'une stratégie ou d'une absence de stratégies. L'essentiel tient à ce que représente l'islam pour la monarchie catholique au XVIe et encore au XVIIe siècle. La peur des musulmans n'est pas inférieure à celle du juif ou du protestant, elle est autre. Le juif ou le protestant menace de débiliter la chrétienté de l'intérieur. Le danger musulman est politique et religieux à la fois. Les attraites de l'islam sont ceux d'une civilisation séduisante mais aussi d'une puissance ottomane et barbaresque ô combien redoutée. De surcroît l'islam est un vieil adversaire que d'une certaine manière l'on connaît bien alors que le protestantisme est un nouveau-né qui a surgi brutalement. Au judaïsme et au protestantisme ont été administrés des moyens chirurgicaux que l'isolement ou l'urgence paraissaient imposer. À l'islam ont été réservés le plus souvent des thérapies douces comptant sur des rémissions ou

<sup>14</sup> J'ai retenu les chiffres donnés par Anita Gonzalez-Raymond dans *La Croix et le Croissant*, op. cit., pp. 283-285. Voir aussi pour Majorque, Llorens, Perez, Leonard Muntaner, Mateu Colom, *El tribunal de la inquisición en Mallorca, relación de causas de fe, 1578-1606*, Palma de Mallorca, 1986.

des guérisons à long terme. Les communautés morisques étaient dans l'entre deux; internes sans nul doute à l'empire espagnol mais soupçonnés de pouvoir passer à l'ennemi. Hérétiques et traîtres d'un même mouvement. Aux plus faibles d'entre elles a été appliqué le traitement brutal que connurent d'ordinaire judaïsants et coupables de «luthéranisme». Les plus solides, Grenade avant 1570, furent approchées avec circonscription, Valence durant toute la période, selon des procédures à l'usage dans les relations globales entre chrétienté et islam.

Dès que l'on est sur la frontière, la prudence est de mise. Le rival est puissant et s'il est un jour affaibli, il peut rapidement recouvrer ses forces. Ses séductions et ses pressions sont incommensurables et les clercs, à commencer par les trinitaires et les mercenaires qui participent quotidiennement aux tentatives de rachat de captifs le savent bien. De la grande armée des chrétiens renégats, peu sont rentrés au bercail. La plupart ont disparu des mémoires. Aussi mieux vaut ne pas trop s'attarder sur les déficiences de ceux qui ont fait l'expérience de l'islam et qui, revenus en terre chrétienne, se sont présentés spontanément devant l'inquisition ou y ont été déférés. Les renégats de retour, peu nombreux, sont accueillis avec soulagement, légèrement condamnés et vite oubliés. Les *moros* ou *berberiscos* subissent un sort plus rude car leur attitude, la tentative de fuite surtout, est signe d'une résistance résolue. La perte de ces âmes durement gagnées ne peut être consentie. Mais quel sort est-il réservé en terre d'islam aux captifs chrétiens les plus récalcitrants?

L'existence de ces hommes et de ces femmes, même en nombre limité, illustre deux traits de la plus grande importance. La frontière est incroyablement poreuse. Les renégats la traversent sans arrêt dans les deux sens volontairement ou involontairement. Les inquisiteurs ont conscience qu'ils pourraient se trouver eux-mêmes un jour à la place de ceux qu'ils interrogent. Ensuite dans le cadre des relations chrétienté-islam l'inquisition a beaucoup moins les coudées franches que face au judaïsme ou au protestantisme. Elle n'est qu'un élément dans une politique complexe. Et les cas traités par les tribunaux du Saint-Office, même quantitativement limités en dehors du fait morisque, sont perçus comme des rélévateurs infiniment variés de la puissance d'un adversaire déterminé et menaçant et inversement de sa propre impuissance. Probablement jusqu'au milieu du XVIIe siècle. L'inquiétude ne disparaît vraiment qu'après les victoires remportées par les chrétiens sur l'empire ottoman en Europe centrale dans les années 1680.

10 000 personnes environ, soupçonnées de mahométisme, ont fait l'objet d'un procès dans l'un des tribunaux inquisitoriaux de l'empire espagnol en deux cents ans: 9000 à 10 000 grosso modo au XVIe siècle, 1500 à 2000 au XVIIe siècle, soit 5 à 6 % de l'ensemble des victimes de l'institution<sup>15</sup>. Une petite partie, des renégats surtout, a bénéficié de l'absolution, une autre également limitée a échappé à la sentence pour avoir réussi à échapper aux recherches. Dans ce dernier cas, il s'agissait

<sup>15</sup> Jean-Pierre Dedieu, *L'inquisition*, Paris, 1987, p.85.

d'individus ayant réussi à s'embarquer pour l'Afrique du Nord, délit pour lequel ils étaient condamnés à mort par contumace.

De même les exécutions ont été relativement limitées: Jeanne Vidal a recensé 252 morisques qui ont été livrées aux flammes du bûcher<sup>16</sup>. Quelques autres mahométans ont subi le même sort mais au total ils furent moins de 300, soit 3 % environ de ceux qui ont été poursuivis. Et 3 % également des 10 000 condamnés à mort par le Saint-Office, toutes époques confondues. Le «musulman» jugé par l'inquisition est d'ordinaire «réconcilié». Ainsi plus de la moitié des morisques valenciens entre 1565 et 1610 et 70% des «mahométans» grenadins ont connu l'humiliation de l'autodafé et se sont vus infliger de lourdes peines, bannissement, prison, galères, et de plus pour les grenadins, la confiscation de biens.

Ces chiffres ne disent pas tout et ce n'est pas pour rien que le monde musulman et crypto-musulman a vu dans le Saint-Office l'instrument-type d'une répression féroce et aveugle. Les données établies par les chercheurs font fi de toute la pression incessante exercée par les inquisiteurs, les familiers et avec eux toute la société chrétienne; l'ami du jour pouvait devenir le délateur du lendemain. Des milliers et milliers de mahométans ont été interrogés, inquiétés, traumatisés, voire condamnés à des amendes lors de visites inquisitoriales. Et combien ont été voués à mener une vie clandestine? L'inquisition s'est révélée incapable «d'extirper» l'islam des terres espagnoles mais elle a participé activement et inlassablement, à sa manière, à la guerre menée par la Monarchie catholique sur la frontière méditerranéenne. Elle a eu pour tâche première de susciter au quotidien une crainte qui répondait exactement à celle qu'éprouvaient les chrétiens au contact d'un adversaire si redouté.

**Bernard Vincent**

*EHESS - École des Hautes Études en Sciences Sociales*

*Bd. Raspail, 54, 75006 Paris, France*

*e-mail: vincent@ehess.fr*

---

<sup>16</sup> Jeanne Vidal, *Quand on brûlait les morisques, 1544-1621*, Nîmes, 1986, p.145.